

Questions orales

devenu absolument inacceptable qu'Haïti demeure une île de répression, de violence et d'humiliation.

Le Canada examinera la question au sein de l'OEA et des Nation Unies. Nous avons porté le problème à l'attention de ces deux organisations hier soir et ce matin. Nous demanderons à tous les députés de cette Chambre d'appuyer le gouvernement dans sa démarche pour libérer le peuple haïtien et rétablir dans ses fonctions le président dûment et démocratiquement élu de la République d'Haïti.

* * *

[Français]

LA FONCTION PUBLIQUE

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor.

Le ministre s'est hâté de faire volte-face et a promis que les amis haut placés du gouvernement touchant des centaines de milliers de dollars par année n'auraient pas de prime extravagante de 80 000 \$. Compte tenu que le ministre a refusé hier d'inclure ces primes dans son projet de loi sur le blocage des salaires, quand proposera-t-il un texte dans lequel il tient ses promesses de ne pas faire de cadeaux aux copains grâcément payés du gouvernement?

L'hon. Gilles Loiseau (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, j'ai dit et répété dans cette Chambre au cours des derniers jours, de manière tout à fait claire, que le gouvernement avait pris une décision au moment du Budget, à savoir que tout le monde devrait traverser une période d'année zéro; 0 augmentation et 0 dollar de prime pour tous ceux qui y ont droit.

Le problème d'inscrire ces choses-là dans la législation, c'est que nous avons, dans la loi, toute une série de primes. Par exemple la prime au bilinguisme; ce n'est pas cela qu'on veut atteindre. Il y a des primes pour les officiers qui sont sur les bateaux, il y a des primes pour les quarts.

Alors, nous avons préféré prendre l'engagement solennel et nous le livrerons par décret: aucune augmentation de salaire pour les employés, pour les cadres, pour le premier ministre, pour les chefs de corporations et autres et aucune prime au rendement ne serait accordée cette année.

[Traduction]

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest): Monsieur le Président, ma question supplémentaire, sur ce sujet d'intérêt national, s'adresse au premier ministre.

Les Canadiens sont fiers de leur tradition qui consiste à régler les problèmes calmement, par la raison plutôt que par l'affrontement. Le gouvernement tient aujourd'hui sa dernière chance de faire preuve d'un vrai leadership et de régler ses différends avec la fonction publique dans l'esprit de la tradition canadienne.

Pourquoi, encore maintenant, le gouvernement écarte-t-il toute chance qu'un médiateur impartial puisse trouver une issue raisonnable à ce différend?

L'hon. Gilles Loiseau (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, si je n'avais pas assez de bonnes raisons hier, j'en ai d'excellentes aujourd'hui.

Il y a un moment, j'ai cité un passage d'un document sur la stratégie de l'AFPC. Il y est dit par exemple que les membres non désignés du syndicat ne seront pas autorisés à franchir le piquet de grève tant que la police n'interviendra pas et que ce sera l'occasion, lorsqu'on bloquera le passage à ces employés, d'essayer de les convaincre qu'il est plus sensé de se joindre aux grévistes. Quel est l'objectif? Convaincre les politiques d'opter pour la médiation pendant que la grève se poursuit? Je ne vais pas céder à l'illégalité.

Des voix: Bravo!

* * *

L'ÉQUITÉ SALARIALE

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, il serait bon qu'un médiateur intervienne avant que le gouvernement ne fasse des entorses à la loi, mais cela dit, ma question s'adresse à la ministre responsable de la situation de la femme.

L'équité salariale est une question importante qui est au coeur du conflit entre le gouvernement et l'Alliance de la Fonction publique. Aujourd'hui, il y a onze femmes dans le bureau de la ministre responsable de la situation de la femme. Elles attendent la ministre pour lui expliquer pourquoi l'équité salariale est si importante pour les femmes, dans le secteur public.

La ministre rencontrera-t-elle ces femmes après la période des questions et informera-t-elle le Cabinet de leurs préoccupations?

L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la situation de la femme): Monsieur le Président, j'ai été choquée, ce matin, quand j'ai appris qu'on était entré de force dans mon bureau de ministre de la situation de la femme et que mes employées avaient été harcelées. Ce n'est pas une façon de discuter de ces questions. La loi permet aux grévistes